

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00153

-----  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quatre (04) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Electricité-Bâtiment-Solaire (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : ÉLECTRICITÉ-BÂTIMENT  
-SOLAIRE (PEJEN)

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KABRE DIEUDONNÉ	2610_6859_7524_867	B10412038	21/10/81
2	KOITA KARIM	2610_2147_1825_978	B12368701	31/12/86

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00154

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Economie et Organisation des Entreprises (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

**PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES (PEJEN)**

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KABRÉ SIBIRI WILLIAM	2610_6351_6471_805	B12650860	08/04/89
2	OUATTARA ALAIN BAKARY	2610_6140_0643_214	B5343027	26/03/85
3	OUEDRAOGO PATRICE	1026_1475_5430_394	B15125976	31/12/88
4	SAWADOGO NICOLE	2610_0851_0653_801	B9039463	26/11/88
5	YABRE MARTINE	2610_8135_0813_217	B9937587	31/12/82

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Construction Mécanique (PEJEN), session 2020.

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : CONSTRUCTION MÉCANIQUE  
(PEJEN)

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	OUEDRAOGO DJIBRINA	2610_8350_9136_934	B7741284	11/08/93
2	PAGBELGUEM YAMLEOGO	2610_8532_8340_173	B10579509	31/12/94
3	SORGHO TEGWENDÉ JOEL	2610_0621_3416_317	B10077831	23/12/85
4	ZONGO ABLASSÉ	2610_3685_0492_326	B12692826	11/11/93

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**SOULEYMANE LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00156

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Maçonnerie Construction (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

**PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : MAÇONNERIE CONSTRUCTION (PEJEN)**

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KABORE RELWENDE FLAVIEN	2610_3768_0714_396	B14693414	03/12/93
2	NASSA LASSANE 1IER JUMEAU	2610_2036_9120_193	B1302961	29/05/92
3	OUEDRAOGO KISWENDSIDA TOUSSAINTE	2610_4568_7536_782	B9100552	01/11/90
4	ZONGO SOUNTONGNOMA .N.ARNAUD	2610_8204_6157_510	B2454949	04/02/85

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chargé de l'Ordre de l'Etat

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FFV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00157

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre alphabétique au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Structure Métallique (PEJEN), session 2020.

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : STRUCTURE MÉTALLIQUE  
(PEJEN)

#### ADMISSIBLE

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KONFE MOHAMED LAMINE	2610_3520_7269_341	B14893954	12/11/93

Arrêté la présente liste à 1 nom.

Par ailleurs, le candidat déclaré admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



**SOULEYMANE LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00158

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales d'un (01) Professeur de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Bâtiment Construction (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

**PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : BÂTIMENT CONSTRUCTION (PEJEN)**

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	NOBA NOMAM FRANCELINE	2610_5149_7653_893	B11759562	28/07/90
2	SANDWIDI WEND-YAM MARIE CLEMENT	2610_0239_7510_740	B10335925	22/11/91
3	SAVADOGO MAHAMADI	2610_6978_5410_856	B11241469	24/12/87
4	YONLI LYDIE PERSIDE	2610_0839_2013_836	B4723814	24/08/91

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Secrétaire de l'Ordre de l'Etat

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00159 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de onze (11) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Economie Générale (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : ÉCONOMIE GÉNÉRALE (PEJEN)

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BLEGNA SOUMAILA	2610_9451_4702_379	B7671871	11/04/87
2	IDOGO REINE ISABELLE	2610_0975_5982_697	B13420259	01/01/91
3	KABORE ASSETA	2610_7524_0431_168	B4842883	31/12/85
4	KAMBIRE WENCESLAS	2610_0498_0784_749	B11946322	31/12/82
5	KANTE ALIMA FATIM	2610_8927_7326_527	B9124378	31/12/96
6	OUEDRAOGO BIBATA	2610_9024_3584_613	B14515115	24/12/81
7	SAKANDÉ ROUKIATOU	2610_5021_9036_345	B9943930	18/10/89
8	TRAORE SAÏD MOUSSA	2610_8527_4791_031	B12133016	08/10/90
9	YAMEOGO YEMDAOGO	2610_0821_8607_964	B6348106	31/12/83

Arrêté la présente liste à 9 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00160 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de quatre (04) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Droit et Législation (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : DROIT ET LÉGISLATION (PEJEN)

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KABORE ISSOUF	2610_6140_5970_156	B12059990	31/12/88
2	KABRÉ TARWENDPANGA JOSÉPHINE	2610_0189_5492_387	B9441534	31/12/82

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon





-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00161

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre alphabétique au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales d'un (01) Professeur de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Vulgarisation Agricole (PEJEN), session 2020.

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : VULGARISATION AGRICOLE  
(PEJEN)

ADMISSIBLE

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KORBEOGO ABDOUL KHADER JOSUÉ	2610_2483_6987_802	B14794053	14/10/92

Arrêté la présente liste à 1 nom.

Par ailleurs, le candidat déclaré admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00162 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Electronique (PEJEN), session 2020.**

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : ÉLECTRONIQUE (PEJEN)

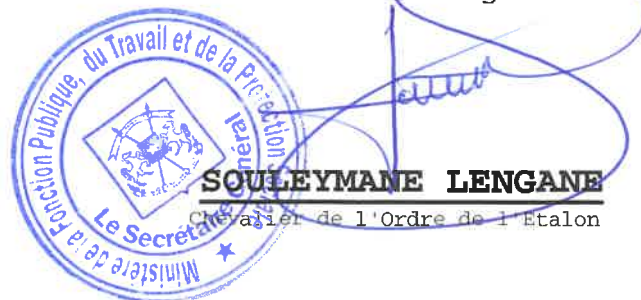
**ADMISSIBLE**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	GUIRO BOUREIMA	2610_3850_3129_574	B12278990	31/12/89

Arrêté la présente liste à 1 nom.

Par ailleurs, le candidat déclaré admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00169 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de trois (03) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Electrotechnique (PEJEN), session 2020.**

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : ÉLECTROTECHNIQUE (PEJEN)

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	COMPAORE SALIF	2610_9425_8176_934	B9945186	24/07/96
2	DIAO SALIF	2610_5169_0692_906	B11412137	26/12/90
3	GOUBA WOSSOFOM JANINE	2610_8296_9365_906	B4548254	04/09/96
4	ILBOUDO PALIGUIWENDE RODRIGUE	2610_1687_8539_981	B15167252	13/03/93
5	KABORE GUESWENDE HANTO	2610_5923_9150_167	B12432632	15/11/94
6	KABORE WEND-LASIDA HASSAMI	2610_6801_4253_817	B13514658	29/11/87
7	OUALI NOILIELA	2610_7412_3749_458	B13511073	31/12/89
8	SIMPORE RAPOUIGNIMBA FLORENT	2610_5742_9503_196	B10398146	25/11/91
9	TANDAMBA FAOUSIATOU YOUNAMPOA	2610_1659_0829_278	B4438646	18/10/95
10	TAOKO MAHAMOUDOU	2610_9851_0327_904	B1309186	30/12/96
11	TASSAMBEDO BERTRAND ABRAHAM W.	2610_6480_4173_371	B5409969	15/10/97
12	ZONGO KOUKA	2610_0985_4510_981	B10451243	24/04/86

Arrêté la présente liste à 12 nom(s).

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général



*[Signature]*  
**SOULEYMANE LENGANE**  
Chancelier de l'Ordre de l'Etalon

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° \_\_\_\_\_ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

21-00152

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de recrutement d'un (01) Professeur de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option: Electromécanique (PEJEN), session 2020, est déclaré infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



*[Signature]*  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon